

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 19 mai 2022**

Date de convocation et d'affichage : 13 mai 2022

**DL-20220519-004**

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf mai, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ		X
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint		X	Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI		X
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN		X	Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Hervé GINET	X		Emilie NGUYEN	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Jean-Marc BODET	Guy MONNIN
Corinne SAVIN	Marion MÉLIS
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Pascal GIMENEZ	Daniel AVEDIGUIAN
Vanessa GERONUTTI	Jean-Pierre GAITET
Tanguy NAZARET	Anne-Christine DUBOST
Margaux CHAROUSSET	
Patricia DRAI	Sylvie VIRICEL

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	72,4%	29	21	28



### FINANCES

#### **Demande de subventions dans le cadre de la requalification de l'avenue Henri Deschamps, avec création d'une piste cyclable**

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge des Travaux et de l'Urbanisme, indique à l'Assemblée que le projet de requalification de l'avenue Henri Deschamps vise la mise à sens unique de la circulation des véhicules, d'est en ouest (en direction de Saint-Maurice de Beynost) et la création d'une piste cyclable à double-sens sur environ 450 mètres pour desservir l'école Henri Deschamps et rejoindre la piste nouvellement créée jusqu'à l'avenue Joséphine Guillon.

Cet itinéraire ou cheminement doux au cœur du centre-ville sera aménagé et sécurisé pour offrir un confort aux usagers. Les revêtements seront différenciés et de qualité, une partie des sols sera désimperméabilisée pour être végétalisée.

Le coût total prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

	<b>Total OPERATION (1)</b>	Aménagement paysagers, végétalisation (2)	Mode doux, piste cyclable (3)
Surface m <sup>2</sup>	<b>5 197</b>	514	1 939
Surface en %	<b>100%</b>	10%	37%
	Montants HT	Montants HT	Montants HT
Maîtrise d'œuvre	<b>11 000 €</b>	1 088 €	4 104 €
Travaux, aménagement	<b>428 000 €</b>	42 331 €	159 687 €
<b>TOTAL</b>	<b>439 000 €</b>	43 419 €	163 791 €

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la Commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Le projet peut être mis en œuvre dès 2022. La dépense est inscrite au budget communal 2022 sous le numéro d'opération 210 « Requalification avenue Henri Deschamps ». Il est présenté au Conseil Départemental en remplacement du dossier n°2021-02268 « Installation de locaux modulaires pour le groupe scolaire des Echets » dont la Commune révisé l'étude pour trouver une solution technique plus avantageuse.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subventions est le suivant :

Organisme / Programme	Dépenses éligibles HT	Nature de la dépense	Taux	Montant
<b>Etat</b> : DSIL Infrastructures en faveur de la mobilité	207 209 €	2 + 3	30 %	62 163 €
<b>Région</b> : Contrat Région Ville	207 209 €	2 + 3	40 %	82 884 €
<b>Département</b> : Equipements de proximité	310 000 €	Dossier N-1	30 % sur les 1 <sup>ers</sup> 100 000 € puis 15 %	61 500 €
<b>Département</b> : Ain, terre de vélo	80 000 €	Plafond/km	30 %	24 000 €
<b>Financement sollicité</b>			<b>52,52 %</b>	<b>230 547 €</b>
<b>Autofinancement Commune</b>			<b>47,48 %</b>	<b>208 453 €</b>
<b>Total des recettes</b>			<b>100 %</b>	<b>439 000 €</b>

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

### **Le Conseil Municipal, après avoir voté :**

ADOpte l'opération de requalification de l'Avenue Henri Deschamps et valide le coût estimatif des travaux,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

SOLLICITE auprès de l'Etat, une aide financière au titre de la DSIL,

SOLLICITE auprès de la Région, une aide financière au titre du contrat Région Ville,

SOLLICITE auprès du Département de l'Ain une aide financière au titre du volet « Equipement de proximité » et du dispositif « Ain, terre de vélo »,

S'ENGAGE à autofinancer la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

RAPPELLE que les crédits sont inscrits au budget communal 2022,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 19 mai 2022

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

